



*Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador*  
**Procès-verbal de la 80<sup>e</sup> réunion régulière  
du Conseil d'administration du CSFP**

**Centre Scolaire et Communautaire des Grands-Vents  
Saint-Jean, 7 février 2015, 9h00, local 109**

---

Étaient présent.es

Ali Chaisson, président  
Dinah Pitre-Payne, vice-présidente  
Eileen Rafuse  
Brian Lee  
Edna Hall

Étaient absent.es

Crystal Benoît

Étaient aussi présent.es

Claude Giroux, DG  
Peter C. Smith, DGA  
Patricia Greene, Directrice des services éducatifs

1. Mot de bienvenue et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la 80<sup>e</sup> réunion, avec ajout du point 9 : proposition concernant la prématernelle.

**Résolution/CSFP/7février2015/792**

Il est proposé par Dinah Pitre-Payne et appuyé par Edna Hall que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé et modifié. Adopté.

3. Lecture et adoption du PV de la 79<sup>e</sup> réunion régulière.

**Résolution/CSFP/7février2015/793**

Il est proposé par Dinah Pitre-Payne et appuyé par Edna Hall que le PV de la 79<sup>e</sup> réunion du CA soit adopté tel que proposé. Adopté.

**Résolution/CSFP/7février2015/794**

4. Rapport financier. Point d'information.

M. Peter Smith présente le rapport budgétaire, avec un déficit anticipé de 100 000\$. M. Smith explique qu'à ce moment-ci de l'année les dépenses excèdent habituellement les revenus. Des

dépenses pour la technologie en salle de classe ont aussi dépassé les prévisions. Finalement, les frais d'avocats, importants, augmentent d'autant le déficit.

5. Budget pour le Congrès de la FNCSF en octobre 2015.

Le président du CA informe que l'activité prévue à St-Jean est confirmée. Le DG évalue à environ 15 000\$ le budget requis pour l'activité «Retrouvailles», ainsi que le déplacement des membres du CA pour l'AGA annuelle, la participation à la soirée et la réunion régulière du CA.

**Résolution/CSFP/7février2015/795**

Il est proposé par Dinah Pitre-Payne et appuyé par Brian Lee, que le montant de 15 000\$ soit prévu au budget 2015-2016 pour la tenue de cette activité. Adopté

6. Rapport du Président du CA.

Le rapport du président est déposé aux membres du CA.

7. Rapport de la direction générale

Le rapport de la direction générale est déposé aux membres du CA.

8. Nomination au 2<sup>e</sup> poste de vice-présidence du CA.

Le président du CA explique que le poste de Mme Brenda LeFrançois est vacant depuis le 2 janvier 2015. La ministre en a été informée. Dans l'attente de nouvelles nominations, dans le cadre d'un processus qui reste à être déterminé, le président indique que la nomination d'une 2<sup>e</sup> vice-présidence est reporté à une prochaine rencontre du CA.

9. Proposition concernant la prématernelle.

Le DG explique aux membres du CA que des problèmes, vécus cette année en lien avec ce dossier, et la nécessité d'offrir les meilleurs services possibles aux enfants, amènent le CSFP à vouloir s'occuper de la gestion de la prématernelle, pour l'ensemble de ses communautés, de son territoire.

**Résolution/CSFP/7février2015/796**

Attendu que les enfants qui fréquentent la prématernelle constituent la clientèle future du CSFP ;

Attendu que la meilleure transition entre la petite enfance et la maternelle favorise grandement la réussite scolaire des enfants ;

Attendu qu'un *continuum* régulier et cohérent est souhaitable pour cette transition ;

Attendu que l'éducation est au cœur de la mission du CSFP ;

Attendu que le CSFP possède l'expertise et les services requis pour ces apprentissages,

Le Conseil d'administration du CA autorise le CSFP, par l'entremise de sa direction générale, à entreprendre les démarches requises pour que le service de prématernelle soit fonctionnel, sous la gestion du CSFP, pour toutes les communautés qui relèvent de sa juridiction, pour l'année scolaire 2015-2016. De plus la direction générale devra s'assurer que les parents, les communautés et les organismes concernés soient dûment informés

Proposée par Dinah Pitre-Payne

Appuyée par Edna Hall

Adopté.

À la suite de l'adoption de cette proposition, le décorum de la réunion ne permet plus la suite du déroulement normal de la réunion. Le président demande la levée de la réunion régulière. Les points demeurant à l'ordre du jour seront repris lors de la rencontre du 11 avril prochain.

9h55

Ali Chaisson  
Président